

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1204

présenté par

M. Gilletti, M. Ballard, M. Guitton, M. Tivoli, M. Villedieu, M. Taverne, M. Gillet, Mme Martinez, M. Houssin, Mme Lavalette, Mme Hamelet, Mme Florence Goulet, M. Gonzalez, M. Girard, M. Guinot, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, M. Meizonnet, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Lorho, M. Lopez-Liguori, Mme Loir, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, M. Mauvieux, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Rancoule, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Pollet, Mme Ranc, M. Rambaud, M. Grenon, Mme Grangier, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Schreck, M. Salmon, Mme Sabatini, M. Sabatou, Mme Auzanot, M. Allisio, Mme Diaz, M. Dessigny, Mme Dogor-Such, M. Falcon, Mme Engrand, M. Dragon, M. François, Mme Galzy, M. Frappé, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Cousin, Mme Colombier, M. Chudeau, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Cabrolhier, M. Bovet, M. Buisson, Mme Bordes, M. Catteau, M. Chenu, M. Barthès, M. Bilde, M. Berteloot, M. Bentz, Mme Blanc, M. Blairy, M. Boccaletti, M. Baubry et M. Beaurain

ARTICLE 14

Après l'alinéa 18, insérer les deux alinéas suivants :

« c) Le même 1° est complété par un d ainsi rédigé :

« « d) Les membres du Parlement volontaires, dans les conditions fixées par décret en Conseil d'État. » »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est un amendement d'appel.

Les parlementaires peuvent rejoindre la réserve opérationnelle, dans les conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.